

DEMANDE D'OCCUPATION DE LOCAUX MUNICIPAUX

Date de la demande :

Association :

Nom et prénom du Président de l'association :

Adresse de l'association :

Numéro de téléphone de l'association :

Locaux souhaités :

Jours et horaires d'occupation :

Estimation de l'effectif reçu :

Motif de la demande :

Demande de matériel : Oui Non
(Pour toutes demandes de matériel, un délai d'une semaine sera indispensable).

Si oui, quel type de matériel souhaitez-vous ?

Signature du demandeur :

Il conviendra de fournir une attestation d'assurance (indispensable pour la mise à disposition des locaux) en cas d'acceptation de votre demande.